

# Interpellation «Aumônerie entre institutions du système de santé et paroisses»

### Ambulatoire plutôt que stationnaire

«L'approche qui consiste à privilégier le traitement ambulatoire à celui en institution a de plus en plus de conséquences sur le système de santé. Les hôpitaux agrandissent leurs unités ambulatoires et de nouveaux centres de prise en charge ambulatoire voient le jour. Beaucoup de patientes et de patients même souffrant de maladies graves ne reçoivent presque plus que des rendez-vous ambulatoires. Les modèles de travail courants de l'aumônerie hospitalière sont axés sur les traitements stationnaires.

En notre qualité de [...], comment pouvons-nous réagir à ce changement de paradigme?»<sup>1</sup> Comment notre Eglise peut-elle conserver son rôle dans ce domaine?

### «Rester proche»

L'idée directrice «Rester proche – penser monde» tirée de la Vision 21 était à l'honneur du Dimanche de la Vision de cette année. La réflexion théologique qui la sous-tend veut que: «Rester proche signifie avant tout: être partout où les gens se trouvent, où ils ont besoin de l'accompagnement et du soutien de l'Eglise». Les transformations qui affectent le système de santé augmentent la probabilité que les personnes concernées soient également celles traitées en ambulatoire. La spiritualité fait partie de la vie de tout le monde, et notre Eglise est bien placée pour apporter une contribution essentielle en matière de soins spirituels.

### Questions au Conseil synodal

Les députées et députés au Synode signataires prient le Conseil synodal de fournir au Synode les informations suivantes:

- Qu'est-ce qui le préoccupe au regard de la thématique esquissée ci-dessus et quelle nécessité d'agir entrevoit-il?
- Quelles approches envisage-t-il dans le cadre de notre Eglise «pour réagir à ce changement de paradigme»?
- Enfin, à quelles solutions œuvre-t-il déjà concrètement?

Le député au Synode Matthias Hügli et cosignataires

---

<sup>1</sup> Tiré de l'annonce de l'Assemblée générale de l'Aumônerie dans les hôpitaux et les cliniques du canton de Berne du 3 avril 2023